

CAS

Certificat de formation continue
Certificate of Advanced Studies

Justice et médecine

2024 > 2026



FACULTÉ DE MÉDECINE
FACULTÉ DE DROIT



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE



Direction

- **Prof. Silke GRABHERR**, co-directrice du programme, professeure, Faculté de médecine de l'Université de Genève et de la Faculté de biologie et médecine de Lausanne, directrice du Centre universitaire romand de médecine légale, co-directrice du programme
- **Prof. Yvan JEANNERET**, co-directeur du programme, professeur, Faculté de droit de l'Université de Genève, avocat, co-directeur du programme

Comité directeur

- **Prof. Silke GRABHERR**, co-directrice du programme, professeure, Faculté de médecine de l'Université de Genève et de la Faculté de biologie et médecine de Lausanne, directrice du Centre universitaire romand de médecine légale, co-directrice du programme
- **Prof. Yvan JEANNERET**, co-directeur du programme, professeur, Faculté de droit de l'Université de Genève, avocat, co-directeur du programme
- **Dr Ghislain Patrick LESSÈNE**, chargé d'enseignement, Faculté de médecine, Université de Genève, coordinateur
- **Prof. Tony FRACASSO**, professeur associé, Centre universitaire romand de médecine légale, Université de Genève
- **Antoine HAMDAN**, juge, Tribunal pénal du canton de Genève

Coordination

- **Emmanuelle BARATELLI**, coordinatrice, CURML

Intervenant-es

Membres du corps de l'enseignement et de la recherche de la Faculté de médecine et de la Faculté de droit de l'Université de Genève; enseignant-es et intervenant-es du CURML (sites Lausanne et Genève); enseignant-es et intervenant-es de l'Ecole des Sciences criminelles, Université de Lausanne; enseignant-es et intervenant-es de l'Université de Neuchâtel; procureur-es et juges; avocat-es; policiers/ères et expert-es de la police scientifique.



Renforcer les capacités des professionnel·les de justice et de la médecine en Suisse romande dans les domaines de la médecine légale et de la science forensique pour une plus grande efficacité dans leurs activités professionnelles et dans la recherche de la vérité.

Le CAS répond à un besoin impérieux de formation interdisciplinaire afin de fournir aux différent-es acteurs/trice de la santé et de la justice un socle commun de connaissances leur permettant d'interagir et de collaborer de manière utile et efficace. Les interactions entre ces deux domaines sont d'autant plus indispensables que les sollicitations et les attentes de la justice à l'égard de la médecine légale connaissent une recrudescence significative depuis plusieurs années.



Objectifs

- Identifier et intégrer les enjeux des expertises médicales;
- Développer les atouts et les limites des investigations médicales;
- Mettre en exergue les responsabilités des expert-es médicaux/ales;
- Analyser les erreurs judiciaires et médicales, ainsi que leurs impacts;
- Fournir des rapports médico-légaux conformes aux exigences de la justice;
- Intégrer les aspects de la médecine légale pour l'efficacité de la justice et de la santé publique en Suisse;
- Mettre en lumière les développements récents sur le rôle de la médecine légale devant la justice.

Compétences visées

A la fin du programme, les participant-es:

- ont acquis des connaissances et une compréhension des notions essentielles du fonctionnement de la justice et de l'expertise médicale;
- disposent d'un savoir de base permettant d'identifier les enjeux de la médecine légale pour la santé publique et l'efficacité de la justice en Suisse;
- sont en mesure de comprendre et d'expliquer l'interaction entre justice et médecine;
- peuvent reconnaître des situations de blocages, des difficultés dans leurs domaines professionnels et proposer des solutions idoines fondées sur des connaissances solides;
- sont à même de comprendre, d'analyser en des termes appropriés les différentes situations nécessitant une expertise médicale et forensique en vue d'une meilleure efficacité de leur action professionnelle et sociale;
- sont renforcé-es dans leurs compétences rédactionnelles et analytiques pour une meilleure expertise et un plus grand professionnalisme devant les juridictions et dans leurs activités professionnelles;



- utilisent les notions essentielles juridiques et techniques appropriées à la médecine et à la justice pour résoudre des cas pratiques résultant de situations réelles;
- formulent clairement des propositions pour la résolution des problèmes médicaux et d'expertise forensique;
- sont en mesure de communiquer clairement et sans ambiguïté sur l'importance des expertises médicales devant la justice;
- sont capables de prendre en compte de nouveaux arguments et de soutenir des idées dans leurs activités professionnelles;
- sont à même de développer de façon autonome leurs compétences scientifiques et pratiques ainsi que de transposer les savoirs acquis dans leurs contextes professionnels;
- sont en mesure d'établir l'état actuel et de dégager les perspectives d'amélioration de l'interaction entre justice et médecine.

Modalités pédagogiques

E-learning, enseignement interactif interprofessionnel favorisant la réflexion entre pairs et avec les intervenant-es, alternance d'exposés théoriques, de débats, d'études de cas et d'exercices pratiques individuels ou collaboratifs. La formation est essentiellement interactive: les modules sont constitués de cours privilégiant les apports théoriques et l'étude de cas pratiques. Des séances permettent le contact et les échanges avec les services hospitaliers et les institutions judiciaires.

Modalité d'évaluation

Evaluation par module, évaluation finale et travail de fin d'études en vue de l'obtention du CAS.

Public

Magistrat-es, avocat-es, médecins et autres professionnel-les de la santé, forces de sécurité, militaires ainsi que des membres de la société civile dans le domaine de la justice, de la médecine légale et des sciences forensiques.



Programme

Module 1 |

La médecine légale

3 crédits ECTS

26 avril 2024 - 28 septembre 2024

CURML

Objectifs

- Sensibiliser à la pratique médico-légale;
- Analyser l'intérêt des examens post-mortem pour la justice et la santé publique;
- Identifier les raisons pour lesquelles des victimes de violences doivent être examinées par des expert-es de médecine légale;
- Etudier l'intérêt d'examiner les agresseurs;
- Mettre en évidence l'importance de l'imagerie forensique dans l'examen des personnes vivantes et décédées.

Thématiques abordées

L'histoire de la médecine légale, la médecine légale du vivant, la thanatologie, l'imagerie forensique, la toxicologie forensique, la génétique forensique, la médecine et psychologie du trafic, la psychiatrie légale, la pédopsychiatrie légale.

Format

Cours en présentiel (2 jours par mois: vendredi et samedi); mise à disposition des étudiant-es de capsules vidéos relatives à l'appropriation des termes médicaux; travaux pratiques; visite du CURML.



Module 2 |

La médecine devant la justice

3 crédits ECTS

1 novembre 2024 - 5 avril 2025

CURML | Tribunal de Genève

Objectifs

- Analyser l'interaction entre médecine et justice;
- Identifier et citer les raisons pour lesquelles la justice a recours à la médecine;
- Connaître le rôle du/de la médecin dans la prise de décision par la justice;
- Acquérir une vision claire de la contribution de la médecine au système de justice sociale.

Thématiques abordées

Introduction aux aspects procéduraux (civil et pénal), le/la médecin dans les différents rôles procéduraux, le fondement juridique du traitement du/de la patient-e, la restriction à la liberté, les mineur-es, le changement de sexe, les infractions en milieu carcéral, la responsabilité du/de la médecin, les assurances.

Format

Cours en présentiel (2 jours par mois: vendredi et samedi); jeux de rôle; conférence-débat; mise en situation; visite d'un établissement pénitentiaire.



Module 3 |

L'expertise médicale

3 crédits ECTS

23 mai 2025 - 1 novembre 2025

CURML | Tribunal de Genève

Objectifs

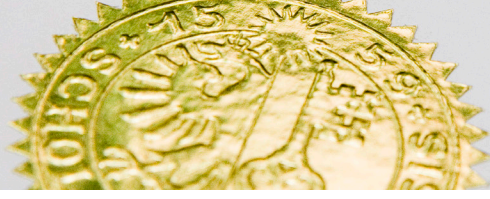
- Analyser la réglementation relative à l'expertise médicale et comprendre les différents types d'expertise;
- Mettre en exergue l'importance de l'expertise médicale pour l'efficacité de la justice en Suisse;
- Analyser de manière pratique les expertises médicales;
- Développer les responsabilités de l'expert-e médical-e en Suisse;
- L'expertise médicale et l'erreur judiciaire: causes et remèdes.

Thématiques abordées

Histoire et mission de l'expertise, rôle de l'expertise dans l'efficacité de la justice, en Suisse et ailleurs; indépendance, attribution et limites de l'expert-e (droits et devoirs), création du mandat d'expertise, choix des expert-es et récusation, cadre légal et processus d'expertise, particularités des expertises extra-nationales, rédaction du rapport, secret professionnel et secret de fonction, interrogatoire de l'expert-e, responsabilité pénale de l'expert-e, responsabilité civile de l'expert-e, portée de l'expertise et risque d'erreur judiciaire, expertises forensiques en général.

Format

Cours en présentiel (2 jours par mois: vendredi et samedi); mise à disposition des étudiant-es de capsules vidéos relatives à l'appropriation des termes médicaux; travaux pratiques; visite de Curabilis.



Le Secrét

Obtention du titre

Le **Certificat de formation continue en Justice et médecine / *Certificate of Advanced Studies in Justice and Medicine***, de la Faculté de médecine et de la Faculté de droit de l'Université de Genève, est délivré conjointement, sur proposition du Comité directeur, lorsque l'ensemble des conditions requises par le règlement d'études sont remplies et que l'étudiant-e s'est acquitté-e de la totalité des frais d'inscription au programme.

Un-e étudiant-e inscrit-e à un ou plusieurs modules isolés ayant réussi tous les contrôles de connaissances requis et ayant satisfait aux exigences de présence active et régulière, recevra une attestation confirmant l'obtention des crédits ECTS concernés.

L'étudiant-e n'ayant pas terminé le CAS et ne se trouvant pas en situation d'élimination, peut demander une attestation listant les modules réussis auxquels il/elle a participé régulièrement et activement, les résultats obtenus et les crédits ECTS attribués.



Informations pratiques

Conditions d'admission

- Être titulaire d'une maîtrise universitaire, d'une licence universitaire, d'un baccalauréat universitaire d'une Haute école suisse ou étrangère, d'un master d'une Haute école spécialisée suisse ou étrangère, d'un brevet d'avocat-e suisse ou étranger ou d'un titre jugé équivalent par le Comité directeur;
- Expérience professionnelle pertinente de deux années en lien avec le programme du Certificat;
- Et/ou être recommandé-e par son employeur ou institution de rattachement.

Inscription avant le 20 mars 2024

En ligne sur:

www.unige.ch/formcont/cours/cas-justice-medecine

Finances d'inscription

CHF 9'000.- pour le CAS (payable en trois tranches)

CHF 3'500.- par module

Tout abandon avant le début du programme entraîne une facturation d'un montant de CHF 600.- pour frais de dossier. Dès le 1er jour de la formation, la totalité de la somme est due.

Lieu

Centre universitaire romand de médecine légale, Faculté de médecine.
Sites entre Genève et Lausanne.

Horaires

2 jours par mois (vendredi et samedi)

8h30-12h30 et 14h00-18h00 (pauses comprises)

Renseignements

Emmanuelle BARATELLI

Tél. + 41 (0)22 372 19 39 | emmanuelle.baratelli@unige.ch

